

22 Nov 16<sup>ème</sup> Foire  
9 Déc Internationale de  
2019 LOMÉ  
Foire de toutes les opportunités

Thème : Le E-commerce pour  
une forte expansion des échanges

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ  
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 / 6 3/



www.cotof.tg



# LE MEDIUM

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0365 du 12 au 18 Novembre 2019- Prix : 250 F CFA

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES/

INDICATEURS DOING BUSINESS :

P.3

## LES REFORMES OPÉRÉES ET LEURS IMPACTS

Sandra Ablamba Johnson,  
Ministre-Conseillère du PR en  
charge du Climat des Affaires



DATE PHOTOGRAPHY

### ESPERANCE DES BATISSEURS

Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation  
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie  
Électricité | Transit-douane

Distributeur exclusif des ascenseurs et  
produits OMEGA base d.o.o

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe  
bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38  
E-mail : esperancedesbatisseurs@yahoo.fr  
antoine.dadjo@gmail.com



ESPERANCE DES BATISSEURS

www.eb-togo.com

COOPEC SOLIDARITÉ / FUCEC TOGO :

## DE L'ELECTRICITE EN L'AIR

P.4



Le siège de FUCEC-TOGO à Lomé.

POLITIQUE :

## Aveux d'échecs de l'opposition



Jean-Pierre Fabre (ANC)

Agbéyomé Kodjo (MPDD)

P.5

POLITIQUE:

## Une mission de la Cedeao et des Nations Unies au Togo pour baliser les prochaines élections



Mohamed Ibn Chambas de l'UNOWAS

P.2

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 12 Novembre 2019

Matin:

Orages épars  
31°C

Après-midi:

Orage épars  
25°C

## EDITO

## Offrir et vivre le pardon

*À la lecture de la vie socio politique de notre pays et surtout à l'analyse des comportements des citoyens, aigris à volonté d'un côté et sur la défensive de l'autre, il urge que les Togolais, nous tous donc, offrons le pardon à nos prochains. Tout en faisant ce geste d'amour et de foi, nous avons l'impérieux devoir de vivre en retour ce pardon.*

Pourquoi nous en vouloir tant ? Pour des postes, des positionnements, des visées politiques et de domination de l'autre ? Pourquoi nous affaiblir en nous affrontant dans des stratégies qui frisent la gaminerie, des résultantes du diabolin ? Pourquoi considérer toujours autrui comme l'autre-là qui ne veut pas mon bien et qu'il faut nécessairement écarter ? Allant parfois jusqu'à vouloir lui ôter la vie ? Pourquoi ? C'est la question que nous nous posons simplement.

Nous devons tous changer de comportements, de manières de voir et de vivre les choses. Les politiciens doivent changer leur façon d'agir et ne penser qu'au bien du Peuple, des Populations. On ne doit plus surfer sur la misère des populations, les engloûtir dans des actions sans lendemains, incertaines pour dire qu'on fait de la politique, du radicalisme. Au même moment, on s'assure en tant que politicien adepte de la violence sous toutes ses formes et de la démagogie, qu'en cas de pépin, on sera à l'Occident ou au pays de Donald Trump.

Tout en continuant de vociférer à l'occasion sur les chaînes radios et télévisées qui ne veulent pas le développement de notre cher continent l'Afrique et qui malheureusement ne vivent que des tensions et des conflits dans nos pays respectifs. Car ce sont ces informations qui les intéressent. Ils nous cognent à loisir et nous nous y plaisons aveuglément. Triste réalité que celle des Africains qui croient qu'entre frères, rien n'est possible et que la meilleure des actions est de saboter la politique, les efforts de son prochain, adversaire politique pour se donner une certaine contenance. Contenance malheureusement triste.

Il nous faut, Togolais donc, offrir le pardon et surtout le vivre en retour. À quelques niveaux que ce soit. Dans nos familles, dans nos relations, dans nos corporations, sur nos lieux de travail, dans nos relations de tous les jours avec autrui. Créons des changements positifs autour de nous. C'est simple et facile. Essayons.

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERA Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

## FORMATION/DECENTRALISATION/ UJIT :

## Des acteurs des médias à l'école de la gouvernance locale

*Le processus de décentralisation est désormais amorcé au Togo avec l'organisation il y a quelques mois des élections locales. Il est désormais important de promouvoir l'implication de tous afin de réussir à engager véritablement notre pays sur le chemin du développement. Et il n'y pas une meilleure sensibilisation que de mettre à contribution les acteurs des médias, courroies de transmission avec la masse. C'est dans cette optique que plus d'une trentaine d'acteurs des médias du Togo a été conviée, du 08 au 09 Novembre 2019, à un atelier de formation à Kpalimé sur le thème "Médias et décentralisation : Rôle du journaliste dans la réussite de la mise en œuvre du nouveau système de gouvernance locale au Togo". Un thème, selon l'UJIT, "évocateur du rôle" important qu'est appelé à jouer le journaliste dans la société.*

En effet, depuis le 16 octobre dernier, le processus de décentralisation est entré dans sa phase opérationnelle avec la passation des charges entre les présidents des délégations spéciales et les nouveaux maires. Pour impulser davantage la nouvelle dynamique voulue par l'autorité centrale, il est important que le journaliste tienne son rôle.

Pendant donc deux jours, les acteurs des médias ont été outillés sur diverses thématiques à savoir :

" La carte institutionnelle de la décentralisation et l'importance de la décentralisation dans la démocratie émergente " ; " Le découpage territorial et les outils de la démocratie locale ", présentées par Pascal Edoh Agbové (Directeur exécutif de l'ONG IJD et expert en décentralisation et gouvernance locale) ; " Rôle et responsabilité des médias dans la réussite de la décentralisation " et " Le contrôle citoyen de l'action des élus locaux ", développées par l'ancien ministre Ouro-Bossi Tchacondoh, expert en Décentralisation et gouvernance locale, président de l'ONG COPEL.

On retiendra que la décentralisation est ce processus qui permet au pouvoir central de redonner le pouvoir à la base, aux collectivités



Une vue de l'assistance lors de la formation

territoriales. Désormais, les concitoyens sont à la base du développement de leur propre milieu, de leur propre commune.

Notons que cette formation a

été organisée par l'Union des journalistes indépendants du Togo (UJIT) en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert (FES).

Bawéla

## Politique : Une mission de la Cedeao et des Nations Unies au Togo pour baliser les prochaines élections

*Une délégation de la Cedeao et des Nations Unies conduite par le Représentant spécial des deux institutions pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas est depuis lundi en mission au Togo.*



Mohamed Ibn Chambas,

principales autorités togolaises, les institutions de la République, les partis politiques, les acteurs de la société civile et autres acteurs-clés du processus électoral.

Une rencontre s'est, à cet effet, tenue au siège du Parlement avec la Présidente de l'Assemblée Nationale Yawa Djigbodi Tségan.

L'occasion pour le Représentant spécial de féliciter la présidente et de faire le tour de la situation socio-politique.

" L'année 2020 est une année d'élections sur le continent en commençant par le Togo ", a déclaré Ibn Chambas. Et de poursuivre : " Il est donc pour nous nécessaire d'apporter notre soutien aux pays et de voir comment nous pouvons nous rendre utile pour assurer des élections crédibles et transparentes "

Pour rappel, la prochaine élection présidentielle doit se tenir entre le 19 février et le 05 mars 2019, selon la Cour Constitutionnelle.

Source :

@Republiquetogolaise.com

## Togoentrepotarchive.com

*Togo Entrepôt Archives est une société qui offre les services suivants :*

Stockage des archives - Audit - Numérisation - Incinération des archives

Nous disposons d'une équipe pour réorganiser vos archives et des locaux pour externaliser vos archives

Notre ambition :

Donner la possibilité à nos clients de réaliser des économies mais surtout de préserver la mémoire de leur entreprise.

Nous disposons d'une équipe pour classer vos archives, les numériser et les incinérer.

Tél : 22 20 05 53

Cél : 91 06 88 07/

93 54 72 00

## TogoMac.com

*TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.*

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès [www.togomac.com](http://www.togomac.com)

## Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07 [www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

## TogoAnnonce.com

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois- [www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

République Togolaise  
Travail-Liberté-Patrie

N°26 HAAC/19/P

**COMMUNIQUE DE LA HAAC**

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) porte à la connaissance des promoteurs d'entreprises de presse et des professionnels et techniciens de la communication qu'il sera organisé, du 02 au 05 décembre 2019, une session spéciale d'examen des dossiers de déclaration de parution des publications écrites et en ligne et des dossiers de demandes de délivrance de la carte de presse.

A cet effet, il invite tous ceux qui sont intéressés par la publication d'organes de presse écrits et en ligne et les journalistes et techniciens de la communication à faire parvenir à la HAAC leurs dossiers au plus tard 20 novembre 2019.

Seules les entreprises de presse, dûment constituées en sociétés, sont autorisées à créer des organes de presse. Quant aux demandes de délivrance de la carte de presse, elles peuvent être formulées par les journalistes ou techniciens de la communication eux-mêmes, ou par les directeurs de publication.

La carte de presse, seul document d'identification professionnelle du journaliste ou technicien de la communication, est exigée pour la couverture des manifestations publiques et l'accès aux sources d'information.

La prochaine session d'examen des dossiers de demandes de récépissé et de carte de presse aura lieu en mai 2020.

Les renseignements sur les conditions à remplir, dans les deux cas, peuvent être obtenus auprès des services compétents de la HAAC.

Fait à Lomé le 11 novembre 2019

Le Président

*Pitalounani TELOU*

B.P. 8697 / Tél. (+228) 22 50 16 78 / 22 50 16 79 / Fax : (+228) 22 50 16 80 / Site web : [www.haac.to](http://www.haac.to) / e-mail : [infos@haac.to](mailto:infos@haac.to) / Lomé - TOGO

AMELIORATION DU CLILMAT DES AFFAIRES/INDICATEURS DOING BUSINESS :

LES REFORMES OPEREES ET LEURS IMPACTS

Résolument tourné vers une dynamique de réformes visant à en faire une destination de premier choix des investisseurs, notre pays le Togo depuis 2019 réalise de bonnes performances grâce aux réformes conduites dans plusieurs secteurs. Pour preuve, les derniers résultats du Doing Business 2020 qui consacrent un bond spectaculaire de 40 précieuses places.

Ce qui n'a pas échappé à la Représentante Résidente de la Banque mondiale au Togo, Mme Wagué, d'affirmer que le Togo est une "école".

Par Crédo TETTEH

"Comme le Rwanda, le chemin que vient de tracer le Togo au cours de ces deux dernières années, fait du pays un exemple et sera désormais un cas d'école pour beaucoup de pays africains qui voudraient changer leur parcours" avait-elle affirmé.

Un cas d'école aujourd'hui en ce sens que le Togo est allé au-delà des indicateurs Doing Business et a conduit des réformes au profit du secteur privé en vue d'améliorer son environnement des affaires, avec un impact sensible en termes de gain de temps, d'économie, de transparence, d'amélioration de qualité des prestations, de renforcement de la confiance entre le secteur public et privé etc.

Dans notre édition précédente, nous vous avons parlé des réformes opérées et des impacts obtenus en ce qui concerne les indicateurs Création d'entreprises, Obtention d'un Permis de construire, Raccordement à l'électricité, Transfert de propriété et Obtention de prêts.

Pour cette parution, nous avons choisi de relever les impacts aux niveaux microéconomique et macroéconomique.

LES IMPACTS AU NIVEAU MICROECONOMIQUE

Notre pays a réussi l'une des meilleures performances de la sous-région en matière de Services Financiers Décentralisés (SFD) avec le renforcement des mécanismes en matière d'accès au crédit. En effet, selon les dernières informations publiées par la Banque Centrale, le Togo a enregistré une réduction sensible du taux débiteur du crédit bancaire et une progression non négligeable de la population ayant accès aux services financiers, en particulier les Services Financiers Décentralisés (de 24 points sur les 5 dernières années) et dont les bénéficiaires sont à plus de 60%, des femmes, mais aussi une progression des dépôts et des crédits qui s'établissent respectivement à 24,8% chacun. Le nombre de la population adulte enregistrée (824 260 clients) dans la base de données du Bureau d'information du crédit a connu une hausse de 15 points en 2019 pour s'établir à 18%. Cette facilité d'accès au crédit explique également les résultats encourageants obtenus quant à la participation des femmes

(25%) au programme présidentiel d'attribution de 20% des marchés publics aux femmes et aux jeunes entrepreneurs lancé en 2018.

Autre impact non moins important, l'évolution continue des statistiques de création d'entreprises, qui ont connu une hausse de 11,12% en 2019 avec environ 26% de femmes. Il faut noter que les Sociétés Anonymes à Responsabilités limitées (SARL) sont celles qui ont tiré meilleur profit des réformes avec une augmentation d'environ 33% sur les deux dernières années.

Dans cette dynamique, les opérations post immatriculations notamment les statistiques de transferts de propriété sont passées du simple au triple entre 2018 et 2019 et la demande de raccordement à l'électricité a augmenté de 50% ces trois dernières années contre une augmentation habituelle de 8-10% selon les acteurs.

Toujours dans le secteur de l'énergie dans lequel des réformes profondes ont été réalisées, en particulier l'adoption d'une stratégie et d'une loi en matière d'énergies renouvelables, notre pays a su mobiliser rapidement, la quasi-totalité des investisseurs pour la construction des six centrales planifiées tout en développant des solutions pour faire face à la forte demande dans le domaine des off-grid.

LES IMPACTS AU NIVEAU MACROECONOMIQUE

Au niveau macroéconomique, nous notons la poursuite de la hausse des entrées des investissements directs étrangers (IDE) à destination du Togo selon les statistiques publiées par le CNUCED (Conférence des nations-Unies pour le Commerce et le Développement) le 12 juin 2019, soit une hausse de 15% passant de 83,3 millions de dollars l'année dernière à 102 millions de dollars cette année selon un World Invest Report. Les politiques de tarifs préférentiels dans le domaine de l'électricité ont fortement contribué à cette hausse. Cette hausse des Investissements directs étrangers (IDE) vers le Togo est la deuxième consécutive. Ce cru s'explique en partie par la mise en place ces quatre dernières années au Togo d'un environnement des affaires très attractif, le premier en Afrique francophone.

Il faut signaler également la hausse continue du trafic maritime qui consacre le Togo premier port à conteneur en 2017 (1,2 millions de tonnes en 2017) et renforcé en 2018 (environ 1,4 millions de tonnes) contre 380.000 EVP en 2014 faisant de la capitale togolaise la meilleure plateforme à conteneurs de la sous-région.

Précisons par ailleurs que de 2000 à 2018, le taux d'emploi moyen est estimé à 77 %, selon des statistiques de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce taux remarquable est largement supérieur à la moyenne générale en Afrique Subsaharienne (66%) et permet de hisser le Togo au premier



Sandra Ablamba Johnson, Ministre-Conseillère du PR en charge du Climat des Affaires.

rang des pays les plus pourvoyeurs d'emplois de la sous-région.

Notons que le taux de croissance du PIB a gardé sa tendance haussière qui pourra s'établir à 5,3% contre 4,9% en 2018 selon les dernières estimations du FMI publiées au second semestre, une estimation à la hausse comparée à celle de janvier qui estimait ledit taux à 5,1% et cependant malgré la tendance baissière annoncée au niveau du continent autour de 2,6%.

A cela s'ajoute la longue liste des agréments octroyés à de grands groupes dans le cadre du code des investissements, environ une vingtaine sur les douze dernières années et d'autres en attente auprès des administrations.

En termes de perspectives, selon Sandra Ablamba Johnson, Ministre en charge du climat des affaires, des réformes certes ont été réalisées

cependant les défis restent à relever d'où l'engagement des Autorités à poursuivre la dynamique des réformes. " D'ores et déjà, un plan d'actions de 2020 est en cours de validation avec le cap sur les réformes déjà amorcées depuis l'année dernière et sui méritent d'être renforcées ", nous a confié Sandra Ablamba Johnson.

" L'accent sera essentiellement mis entre autre sur la digitalisation, le foncier, le commerce transfrontalier, l'énergie, les impôts avec le nouveau code qui est à sa première année de mise en œuvre et fera l'objet de revu, la justice pour renforcer la transparence et l'efficacité, l'accès au crédit et la mise en œuvre du nouveau code des investissements pour accélérer la délivrance des agréments en attente ", a-t-elle ajouté.

QUELQUES INVESTISSEMENTS REALISES ET EN COURS

Le Togo intéresse plusieurs investisseurs ces dernières années en raison des bonnes avancées du pays en matière d'amélioration du climat des affaires. Nous pouvons citer quelques investissements réalisés et d'autres en cours, notamment :

- Signature de convention de concession entre le Togo et ERANOVE pour le projet de construction de la nouvelle centrale électrique Kékéli Efficient Power avec une capacité de 65 Mw et un cout de 64 milliards de FCFA. Cette centrale permettra de fournir de l'énergie électrique à 263.000 foyers additionnels, soit 1,5 millions d'habitants ;
- Mediterranean Shipping Company (MSC), deuxième armateur mondial présent dans l'actionnariat de Lome Container Terminal (LCT) via sa filiale Terminal Investment Ltd (TIL), prévoit un nouveau plan d'investissements de 500 millions d'euros (328 milliards de FCFA) dans la plateforme portuaire, a confié à Jeune Afrique, le nouveau Directeur Général Ammar Kannan en avril 2019 ;
- HeidelbergCement, deuxième cimentier mondial après les franco-suisse LafargeHolcim, envisage d'investir 25 millions d'euros soit plus de 16 milliards de FCFA dans ses filiales locales Cimtogo, Scantogo et Granutogo ;
- Steel Cube Togo SARL spécialisée dans la production d'acier liquide à partir de la ferraille puis la transformation en fer à béton. La construction de cette usine a nécessité un investissement de 4 milliard1400 millions FCFA assuré par des capitaux indiens. Elle va générer 400 emplois directs et plus de 500 indirects ;
- Africa Plastic Technology, une industrie de transformation et de fabrication des tuyaux plastiques. L'usine de fabrication de plastiques, fruit d'un investissement de 15 milliards FCFA, est une unité industrielle de transformation du polychlorure de vinyle (PVC) en vue de la fabrication des tuyaux divers. Elle créera près de 200 emplois directs et 500 emplois indirects ;
- Logistik Unicorp avec une usine de fabrication d'habillement militaire. Le projet mobilisera un investissement estimé à plus de 10.000.000 de dollars US soit près de 6.000.000.000 de FCFA sur une période de 5 ans. Sa mise en service va générer 500 emplois directs et plus de 1.500 emplois indirects.



POLITIQUE : AGBÉYOMÉ KODJO SORT L'ARTILLERIE LOURDE

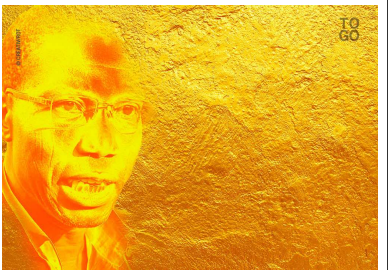
Agbényomé Kodjo, président du MPDD (Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement, opposition parlementaire) et candidat à l'élection présidentielle de 2020, a raidi sa position à l'égard du pouvoir.

'Nonobstant les appels et propositions de l'opposition républicaine, le pouvoir semble de plus en plus emmuré dans sa volonté d'organisation unilatérale de l'élection présidentielle. Le MPDD invite donc les populations et la diaspora à une mobilisation sans précédent pour obtenir de meilleures conditions d'organisation à même de garantir la vérité des urnes', a-t-il déclaré samedi. Il s'est également exprimé sur la récente adoption d'un projet de loi qui donne à la Diaspora la possibilité de voter aux consultations nationales.

Les conditions définies pour ce vote montrent à suffisance l'absence de véritable volonté de permettre aux compatriotes de la Diaspora de prendre part au scrutin', explique l'ancien Premier ministre qui parle même d' 'imposture'. Le scrutin présidentiel aura lieu au premier trimestre 2020.

Source : @Republicoftogo.com

POLITIQUE : UN PROGRAMME 24 CARATS



Les militants du Parti national panafricain (PNP opposition radicale) ont perdu la trace de leur leader, Tchikpi Atchadam. Ce dernier vivrait quelque part en Afrique de l'Ouest. Il tente de garder le contact avec la base via lesx messageries.

Apparu en politique en 2017 à la faveur de la vague de contestation d'août 2017, il a rapidement quitté la scène mais continue de brandir des menaces à l'encontre du pouvoir et de certains responsables de l'oppositions jugés trop mous.

'L'annonce de la candidature de Faure Gnassingbé (à la présidentielle) constituera une opportunité en or pour relancer les manifestations', a indiqué une source de cette formation. Le PNP brandit la 'déclaration de Tchamba'. Un texte qui vise l'alternance 'en éloignant de façon pacifique et apaisée Faure Gnassingbé du pouvoir au plus tard en 2020'.

'Dans cette déclaration, le président national du PNP et les autres responsables ont prévu de mobiliser tout le peuple togolais pour envahir toutes les rues en 2020 afin de contraindre Faure Gnassingbé à renoncer à un 4e mandat', précisent des responsables de ce parti. Après avoir foutu le boxon dans les rues il y a deux ans, le PNP 'prône la non-violence, le pacifisme et la lutte pacifique'.

Source : @Republicoftogo.com

# COOPEC SOLIDARITE/FUCEC TOGO : DE L'ELECTRICITE EN L'AIR

**Face à l'entêtement de monsieur LEGBA MONY Koffi Gabriel à vouloir passer outre la volonté et les intérêts des coopérateurs et coopératrices ainsi que celui de la Coopec Solidarité et à créer un poste de directeur adjoint qui n'existe nulle part dans l'Acte uniforme de l'OHADA ou dans les Statuts de Coopec Solidarité, un bras de fer est désormais engagé entre toutes les employés de Coopec Solidarité et le PCA. Ce conflit est surtout inhérent au fait que le PCA, LEGBA-MONY a cru devoir convoquer une réunion du Conseil d'Administration avec l'intention de remettre en cause la nomination du Directeur actuel Dewouna GODOME ou de le licencier. (voir convocation en facsimilé).**

Par Crédo TETTEH

Face à ce que les travailleurs de Coopec Solidarité considèrent comme un manque de respect aux employés de la part d'un PCA et d'un Conseil d'Administration qui, depuis leur élection controversée le 1er juin 2019 n'ont rien fait pour créer de l'harmonie dans la Coopec Solidarité ou pour mettre les employés au travail mais ont tout fait pour avilir l'entreprise et la mettre sur la place publique en allant à contre-courant des intérêts de cette institution prospère avant leur arrivée, les employés, fortement soutenus par leur syndicat, le SYN-BANK, se sont retrouvés en assemblée générale le dimanche 3 novembre dernier.

A cette réunion, les employés tous très remontés ont discuté de toutes les dérives du PCA et des décisions qu'il prend à l'emporte-pièce pour servir les intérêts de Monsieur FEDY et sa clique. Les grandes lignes qui ont été abordées lors de la réunion des employés ont été : la gravité de l'heure, la rencontre avec le PCA le 14 septembre ou ledit président a indiqué aux délégués du personnel qu'ils ne valent plus rien, la menace faite au Directeur par le PCA en présence du Président du Conseil de Surveillance, la convocation de la réuni-

on du 13 novembre 2019 avec à l'ordre du jour le fameux point 5 " Examen de la décision portant nomination du Directeur ", la question de la procédure de " centralisation du personnel que les employés avouent ne pas du tout comprendre, les demandes d'explication intempestives du PCA au directeur et aux délégués alors même que cette prérogative n'est nulle part dans ses attributions, le mépris par le PCA des lois et règles régissant la Coopec Solidarité, le nouvel organigramme inventé par celui-ci au mépris des lois et des Statuts, la question de la convention d'affiliation de 2004 qui contredit la nouvelle loi de 2011 sur les Microfinances et doit être réécrite, etc.

Les propositions qui ont été faites à l'issue des discussions vont de la possibilité d'aller en grève à celle de rencontrer les dirigeants statutaires de la Coopec Solidarité.

Il a été indiqué aux participants qu'un courrier relatif aux derniers développements, et notamment aux menaces du PCA à l'endroit du Directeur de la Coopec Solidarité a été envoyé au PCA par les délégués du personnel. (voir courrier en facsimilé)

Les deux représentants délégués par le SYNBANK ont expliqué clairement aux employés les péripéties de l'action syndicale et les droits qui sont les leurs dans le cadre de la présente situation d'un dirigeant qui entend terroriser les travailleurs ou qui se croit tout permis. Ces représentants ont exigé la nécessité pour tout dirigeant d'une société ou d'une entreprise de respecter la légalité et notamment les textes de l'OHADA ainsi que les lois et autres actes réglementaires nationaux sur le Système Financier Décentralisé (SFD), c'est à dire les micro-finances ainsi que les Statuts de la Coopec Solidarité sur les divers points. Les deux représentants ont exprimé tout leur soutien et celui de leur bureau national aux employés de la Coopec Solidarité.

Suite à cette réunion, les délégués du personnel ont fait les démarches nécessaires pour rencontrer le Directeur de la Coopec Solidarité ainsi que le Président du Conseil d'Administration. Si le premier a immédiatement accepté de rencontrer les représentants du personnel, le PCA LEGBA MONY qui n'a rien à faire d'une crise au sein de cette entreprise au sein de laquelle il a ouvert un compte le 3 août 2018 sur recommandation de monsieur FEDY Kokoumeh juste pour qu'il puisse devenir membre de Coopec Solidarité et donc possible candidat lors des élections au poste de Président du Conseil d'Administration, a refusé de recevoir les délégués du personnel en leur indiquant qu'il ne veut pas les recevoir seuls mais en présence de tout le Conseil d'Administration et qu'il ne

les recevra pas non plus avant le 25 novembre. Un mépris de plus pour les représentants du personnel qui s'inquiètent pour la bonne marche de l'institution. Comme déjà indiqué, dans notre précédent numéro, le compte ouvert par monsieur LEGBA MONY dans les livres de la Coopec Solidarité a un mouvement de moins de trois cent vingt mille (320 000) FCFA dans ses comptes.

Monsieur LEGBA MONY peut donc s'amuser avec le sort et les intérêts de la Coopec Solidarité et de ses membres sans crainte de perdre grande chose. Si toute sa mise est de moins de 320 000 FCFA, que perd-il si la Coopec Solidarité coule ? Rien. Monsieur LEGBA-MONY a le droit absolu d'être serein. Il ne risque de rien perdre. C'est le Sergent " S'en fout la mort des autres " que Monsieur FEDY et sa clique ont placé à la tête d'une institution avec laquelle le PCA n'a en réalité aucun lien sérieux.

Seulement cette fois-ci, il semble qu'il y a des étincelles dans l'air et que tout peut s'embraser si le sieur LEGBA MONY et ses acolytes se permettent de prendre des décisions contestables et contestées lors de leur fameuse réunion du Conseil d'Administration du mercredi 13 novembre prochain.

Pendant ce temps, Monsieur DOVI Edoh Aurélien qui a suggéré de démettre le

Lomé, le 31 octobre 2019

Les collèges des délégués du personnel de la COOPEC SOLIDARITE  
**Lomé-TOGO**

A

Monsieur le Président du Conseil d'Administration (PCA) de la COOPEC SOLIDARITE  
**Lomé-Togo**

**Objet : Inquiétudes du personnel**

Monsieur le Président,

Nous venons très respectueusement porter à votre attention que les Collèges des Délégués du personnel ont été saisis par le Directeur au sujet de certains de vos propos qu'il qualifie de menaces. Cette situation méprisante à l'égard du personnel n'a pris corps à la COOPEC SOLIDARITE qu'avec votre prise de fonction si nous nous référons aux traitements similaires que l'ensemble des Collèges du personnel a subi dans un passé récent.

Monsieur le Président, nous restons convaincus sauf erreur de notre part, qu'avec votre élection à la tête de la COOPEC SOLIDARITE, vous êtes appelé non seulement à défendre et à protéger les intérêts de ses membres, mais aussi ceux du Directeur, de l'ensemble du personnel pour la pérennité de l'exploitation de notre COOPEC conformément aux dispositions de l'article 51 de nos Statuts et les dispositions de l'article 308 de l'OHADA qui disposent : « Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus élargis pour agir en toutes circonstances au nom de la société coopérative avec Conseil d'Administration. Il exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le présent Acte uniforme aux assemblées des coopérateurs. Le Conseil d'Administration est chargé notamment de :

- préciser les objectifs de la société coopérative avec Conseil d'Administration et l'orientation qui doit être donnée à son administration,
- arrêter les comptes de chaque coopérateur,
- veiller à l'application des principes coopératifs dans la gestion de la société coopérative et dans la répartition des résultats de l'entreprise,
- arrêter le programme de formation et d'éducation des membres ;
- établir le rapport financier et moral de la société coopérative avec Conseil d'Administration.

Les clauses des statuts ou les décisions de l'Assemblée Générale limitant les pouvoirs du Conseil d'Administration sont inopposables aux personnes autres que les coopérateurs qui sont de bonne foi. »

Malheureusement, nous constatons à regret que depuis votre prise de fonction, d'autres crises viennent s'ajouter à celle de votre élection contestée dont le dossier est encore pendant devant nos juridictions et nous sommes inquiets en ce qui concerne l'évolution de ces crises. En effet, toute crise tendant à impacter le patrimoine financier de la COOPEC SOLIDARITE ne sera pas acceptable par le personnel. Les préjudices ou dommages et intérêts à déboursier viendront à coup sûr en diminution des résultats qui traduisent l'effort du personnel.

Par exemple, les menaces, harcèlements et violences exercés sur le Directeur de la COOPEC SOLIDARITE, responsable de la gestion technique et quotidienne de notre structure peuvent agir sur le bon fonctionnement des activités et occasionner un contentieux. (Confer courrier du Directeur du 25 octobre 2019).

Nous notons également l'implication quotidienne du Conseil d'Administration (CA) placé sous votre responsabilité dans l'opérationnel alors que le Conseil d'Administration n'est pas en réalité un organe exécutif.

Monsieur le Président, selon la correspondance, votre déclaration à l'endroit du Directeur qu'il est judicieux de rapporter fidèlement se présente en ces termes : « Directeur, je prends acte que tu estimes que le Conseil d'administration est en train de poser des actes illégaux et que tu ne veux pas te mêler à cela. Tu vas voir la suite. Tu peux partir. ».

S'il s'avère réel, ces propos pour le moins humiliants, sont une violation grave de la nouvelle Convention N° 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le harcèlement et la violence au travail et de l'article 5 du code de déontologie de la COOPEC SOLIDARITE. Il semble qu'à l'origine, il s'agit de la création d'un poste de Directeur-Adjoint qui n'est pas admis dans les Institutions de Coopératives avec Conseil d'Administration selon les dispositions de l'OHADA.

En qualité de Conseillers, nous aurions souhaité voir une décision préalable de la Direction qui précise une modification de l'organigramme de la COOPEC SOLIDARITE et un affichage du nouvel organigramme. Or à la date où l'événement de menace avait eu lieu, cette information n'est pas disponible à la COOPEC SOLIDARITE et le fait que le Directeur attire l'attention du Conseil d'Administration, n'est que du ressort de ses attributions statutaires. Tout conflit sur cette question donnerait entièrement raison au Directeur car les textes de l'OHADA ne prévoient pas la création d'un poste de Directeur-Adjoint dans le cas des sociétés coopératives avec Conseil d'Administration. Les paragraphes 3 et 4 de la sous-section Président du Conseil d'Administration et responsable chargé de direction des dispositions de l'OHADA nous édifiant.

A ce jour, nous attendons plutôt de votre organe des décisions pour encourager le personnel à redoubler des efforts pour améliorer les résultats de la COOPEC SOLIDARITE.

Au vu de tout ce qui précède, les collèges des délégués du personnel organiseront des assemblées générales pour tenir informer le personnel de la crise ouverte entre la Direction et le Conseil d'Administration sur les actes non conformes ni aux statuts, ni aux dispositions de l'OHADA sur les Sociétés Coopératives avec Conseil d'Administration et prendront des dispositions légales pour rétablir le droit au sein de la COOPEC SOLIDARITE.

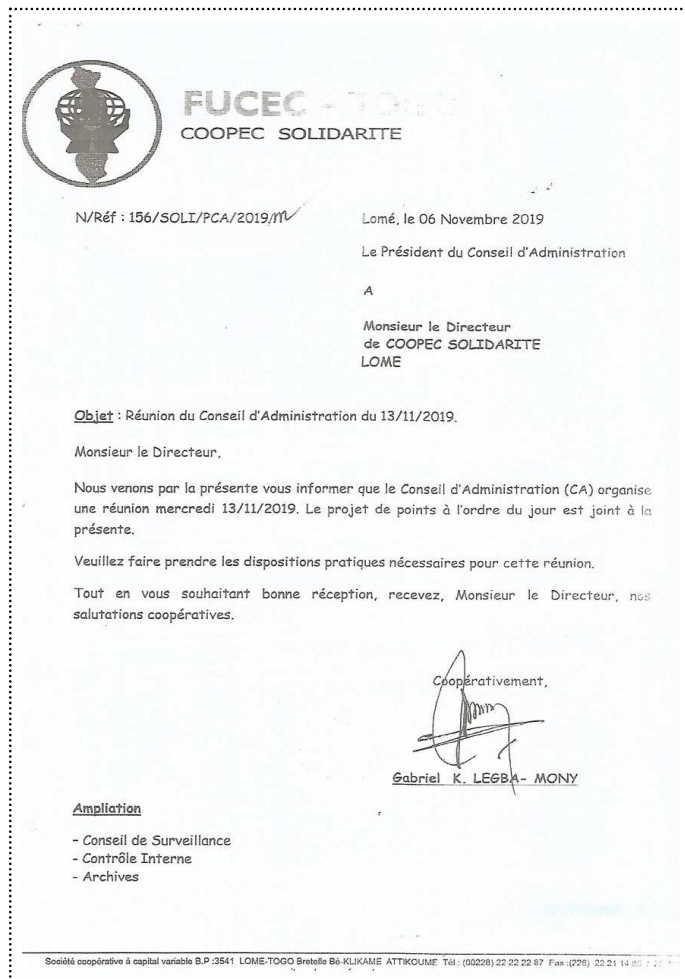
Espérant que cette correspondance retiendra particulièrement votre aimable attention, et vous aidera à agir en **Bon père de famille**, nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Président du Conseil d'Administration**, l'expression de nos salutations coopératives.

Ont signé :

*(Signatures des délégués du personnel)*

Directeur est tranquille dans son coin, lui qui fait tout pour allumer des incendies avec l'âme d'un pyromane alors qu'il devait être un pompier.

**On attend de voir.**



POLITIQUE :  
**Aveux d'échecs de l'opposition**

**D**écidemment, l'opposition togolaise ne veut pas apprendre de ses erreurs. Les observateurs les plus optimistes en viennent à ne plus comprendre leurs faits et gestes. Au moment où la Cour Constitutionnelle a fixé la période de l'élection présidentielle et que la commission électorale nationale indépendante (Céni) procède à la formation des opérateurs de saisie devant travailler pour la révision des listes électorales, les leaders des partis politiques de l'opposition se confondent encore dans des considérations qui ne laissent pantois les Togolais et la communauté internationale.

Par Ali SAMBA

Probablement, l'élection présidentielle aura lieu au premier trimestre 2020. Pour des formations politiques dignes de ce nom, en principe, ces moments jusqu'à la date du scrutin devraient être des courses contre la montre à investir les villes et surtout les villages et contrées les plus reculées du pays pour expliquer leur projet de société aux populations, pour les courtiser d'y adhérer et de les convaincre de porter leur choix sur la personne de leur parti.

La pré-campagne devrait en principe battre son plein depuis au moins trois (03) mois en attendant l'ouverture officielle de la campagne. Les Fabre, Agbéyomé et autres Agboyibor savent à quel



Jean-Pierre Fabre (ANC)

point le Togolais est constant dans ses convictions. Le faire changer d'opinion relève parfois de l'exploit. Il est même devenu plus incrédule depuis les manifestations qui ont embrasé le pays en 2017 et 2018 et qui, finalement, n'a abouti qu'à l'appel aux boycotts de l'inscription sur la liste électorale et des législatives de décembre 2018. Pire, ce Togolais lamda ne comprend toujours pas leur participation aux municipales, du moins pour les plus virulents au processus électoral en ce temps là. Et donc, au lieu de prendre leur bâton de pèlerin pour aller expliquer ces dichotomies incompréhensibles, ils recommencent par se complaire dans des annonces et dénonciations mille fois, dix mille fois entendues : revoir le cadre électoral, la composition de la Cour constitutionnelle et



Agbéyomé Kodjo (MPDD)

patati patata. Incroyable !

Il semble que ces leaders de l'opposition reconnaissent en leur for intérieur que le jeu ne vaut peut-être pas la chandelle, parce qu'ayant brûlé leur confiance auprès des populations. Sinon, on ne peut comprendre cette mollesse dans leur attitude, cette désinvolture à porter leurs idées auprès des populations. Au demeurant, certains Togolais se posent la question de savoir s'ils en ont et s'ils en avaient eu un jour. Si le "Tout sauf Faure Gnassingbé" avait semblé avoir eu un écho auprès d'une partie de la population à certains moment de la vie politique, cette rengaine ne fait plus recette de nos jours. D'où la difficulté apparente de ces leaders de l'opposition qui d'ailleurs perdent de plus en plus de plumes au fil des années qui passent.

**ECONOMIE : 51% du capital de TogoCom au Consortium AGOU**

**L**a transformation des opérateurs publics de téléphonie, Togotélecom et Togocellulaire, est arrivée à terme. Le Gouvernement a procédé à la privatisation de la Holding TogoCom, libérant 51% du capital à Agou Holding, pour une valeur d'entreprise totale de plus de 210 milliards de FCFA, à un consortium international composé d'Axian Group " Axian " et d'Emerging Capital Partners " ECP ". Cette dernière prévoit investir 160 milliards de FCFA pour révolutionner le secteur numérique au Togo sur une période de 7 ans.

Par Ali SAMBA

Selon le gouvernement, Quatre candidats ont participé à l'appel d'offres, dont de grands noms du secteur. Le processus a duré huit mois. Pour mener ce processus, le Gouvernement a sollicité des conseils internationaux de premier plan, en particulier la banque d'affaires Lazard Frères et le cabinet d'avocats Jones Day.

Justifiant cette opération, Cina Lawson, la ministre de l'économie



Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

numérique et des innovations technologiques a indiqué à la presse que l'objectif est de mettre en œuvre la Politique nationale de développement (PND), le gouvernement voulant que celle-ci soit financée par le secteur privé à hauteur de 60%. " Cela nécessite une modification de la façon dont nous faisons les choses. La semaine dernière, nous avons fêté notre bonne place dans le classement au Doing business. Mais pour que ce changement soit concret pour la population, il faut qu'il se matérialise par des investissements comme

celui-ci ", a-t-elle dit.

On annonce un investissement de près de 245 millions d'euros (160 milliards de FCFA) dans les infrastructures fondamentales pour préparer le réseau de Togocom aux enjeux numériques d'avenir : l'amélioration de la connectivité internationale, le renforcement du transport terrestre, la densification du maillage du réseau d'accès très haut débit fibre et mobile. On mise aussi sur l'Introduction de nouvelles technologies pour accompagner la digitalisation du Togo

notamment les plateformes d'accès facilitées aux fournisseurs de contenus, les solutions pour l'Administration, les outils de communication unifiés pour le secteur privé, les solutions IoT sur le réseau 5G pour les secteurs de la logistique (notamment portuaire), des mines et des transmissions ; la rationalisation et mise en place des best practices comme la formation et la montée en compétence des équipes de Togocom, la mise en œuvre de synergies des canaux de distribution, le pilotage de la performance et la sécurisation des systèmes d'information ; l'alignement sur les standards de qualité de services internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

Pour les nouveaux patrons de TogoCom, l'ambition est de faire l'opérateur national, un leader sur son marché et de chaque Togolais un citoyen du nouveau monde digital.



**ECONOMIE : L'ETAT N'A PAS VOCATION À GÉRER DES ENTREPRISES COMMERCIALES**

Le Groupe malgache Axian, associé à Emerging Capital Market, vient d'acquérir 51% du capital de Togocom.

L'opérateur public comprend les activités filaires, internet et fibre et la téléphonie cellulaire.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais Axian s'est engagé à investir 160 milliards de Fcfa sur 5 ans pour développer de nouvelles plateformes de services, densifier et étendre le réseau, accélérer très largement l'installation de la fibre optique.

"Nous ouvrons une nouvelle ère dans le monde des télécoms au Togo", expliquent les responsables d'Axian qui sont propriétaires de plusieurs réseaux en Afrique (Madagascar, Comores, Sénégal, Réunion-Mayotte).

Le Groupe est également actif dans les services financiers, l'immobilier, l'énergie et l'innovation.

La cession par l'Etat de 51% du capital de Togocom est la bienvenue.

Une gestion privée de l'opérateur et l'injection de fonds importants pour sa modernisation est un atout pour le développement du pays et, bien sûr, pour les abonnés qui pourront profiter à terme de services performants. Mais il ne s'agit pas d'un bradage puisque 49% du capital reste dans le giron de l'Etat. Le gouvernement n'a pas vocation à gérer des entreprises commerciales. Elle s'est déjà désengagée de plusieurs sociétés d'Etat et le mouvement se poursuit avec la privatisation à venir de deux banques publiques.

Source : @Republicoftogo.com

**POLITIQUE : L'ASSEMBLÉE VA FAIRE DES ÉCONOMIES**



L'Assemblée nationale fera des économies l'année prochaine. Le budget prévisionnel est de 5.758.718.678 Fcfa, très exactement. Soit 11,3% de baisse par rapport à cette année.

Il sera intégré dans la loi de finances.

La présidente de l'institution, Chantal Yawa Tségan, veut faire la chasse au gaspillage et pratiquer une gestion plus rigoureuse.

Source : @Republicoftogo.com

**POLITIQUE : 'NOUS NE REDOUTONS AUCUN DES CANDIDATS, JE DIS BIEN AUCUN'**

Un congrès du parti UNIR (majorité présidentielle) devra désigner son poulain à l'élection présidentielle de 2020. Le scrutin aura lieu au premier trimestre de l'année prochaine.

Charles Kondio Agba, le président du 'Mouvement des Sages Unir', se garde bien d'avancer un nom, mais concède qu'il existe un 'candidat naturel' ; comprendre Faure Gnassingbé. C'est ce qu'il a déclaré en substance dimanche au micro de Pyramide FM. Il s'est par ailleurs félicité de l'abondance de candidatures du côté de l'opposition, signe d'une vitalité démocratique. "Nous ne redoutons aucun des candidats, je dis bien aucun", a-t-il martelé.

Source : @Republicoftogo.com

## Zozo

TECH&amp;WEB : UN CASQUE SOLAIRE BIENTÔT DISPONIBLE



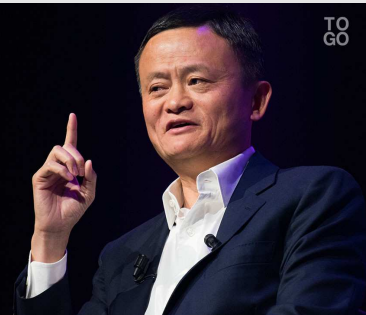
On connaissait le sac à dos ou la valise solaire. Voici maintenant le casque. En conduisant sa moto, il sera possible de charger un smartphone ou de l'éclairage supplémentaire grâce aux deux prises USB intégrées.

Le concepteur est un Togolais, Adéoké Abhatan. Le prototype est prêt. Reste à faire fabriquer des petites séries test avant de voir plus grand.

Deux mini panneaux solaires sont fixés sur le casque pour capter l'énergie.

Source : @Republicoftogo.com

TECH&amp;WEB : CONVERSATION AVEC JACK MA



Le Chinois Jack Ma, fondateur d'Alibaba, désormais à la tête de la Fondation éponyme, sera le 14 novembre prochain à Lomé pour un débat avec de jeunes entrepreneurs. L'événement, auquel assistera le président Faure Gnassingbé, est ouvert au public à condition de s'inscrire en ligne.

Seront retenus les profils correspondant le mieux à la vocation de la Fondation dans le domaine entrepreneurial.

M. Ma consacre des sommes très importantes au développement des nouvelles technologies, à la promotion des talents dans ce secteur, mais il aide également à améliorer l'éducation pour tous et finance le football féminin en Chine. Après le Togo, Jack Ma poursuivra sa tournée dans d'autres pays africains.

Source : @Republicoftogo.com

## COOPERATION : LE FED BOOSTE LE DÉVELOPPEMENT

Le Fonds européen de développement (FED) permet l'acheminement de l'aide aux 78 pays de la zone Afrique-Caribbe-Pacifique (ACP), partenaires de l'Union européenne, ainsi qu'aux pays et territoires d'outre-mer des États membres. La période 2014-2020 correspond au XI<sup>e</sup> FED dont le Togo est l'un des bénéficiaires.

L'objectif du Fonds est d'éradiquer la pauvreté, de favoriser un développement économique, social et environnemental inclusif, de renforcer la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance. Les montants alloués sont conséquents, 30,5 milliards d'euros sur la période.

Depuis lundi, les ordonnateurs régionaux et nationaux du FED ainsi que des représentants de la Cédéao et de l'UEMOA sont en séminaire à Lomé.

Ils évoqueront, notamment, les nouveaux instruments financiers de la coopération avec l'UE comme le Programme indicatif régional (2014-2020) entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest doté d'un budget de 1,5 milliards d'euros. Ce dispositif bénéficie à 16 pays de la région, y compris bien sûr au Togo.

Un volet de l'aide prévoit également un appui à la Cédéao dans le domaine de la paix et de la sécurité régionale et de financement d'initiatives en matière de migration et d'intégration économique et commerciale.

Les participants examineront les projets prioritaires en matière d'infrastructures, de transport, d'énergie et de numérique. La réunion prendra fin mercredi.

Source : @Republicoftogo.com

## ECONOMIE :

## La foire de toutes les opportunités

Lentement mais sûrement, les choses se précisent au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) pour la 16<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé qui ouvre ses portes du 22 novembre au 9 décembre 2019. Organisé depuis 1985, c'est l'un des plus grands rendez-vous économiques de l'Afrique en général, et de la sous-région ouest africaine où les partenaires commerciaux d'Afrique, d'Europe et d'Asie viennent non seulement pour la promotion des produits et les échanges services, mais aussi pour des contacts d'affaires, d'échanges, et de recherches de partenaires commerciaux.

Par Koudjoukabalo

Tout comme les années précédentes, l'édition de 2019 servira aussi de cadre pour des centaines d'entreprises publiques et privées de faire leurs offres au public qui se déplace souvent très nombreux. L'année dernière, les statistiques ont révélé que 1019 m2 ont été occupés par 143 exposants qui ont eu la visi-



Kueku-Banka Johnson, Directeur du CETEF

te de 12500 personnes. Un vrai succès dû aussi à la position stratégique du site qui est à 5 minutes de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema avec un accès rapide et pratique (taxis, taxi-motos, bus) la foire de Lomé accueille aussi bien des lancements de produits que des soirées, défilés, ou autres manifestations. Les organisateurs annoncent aussi des rencontres d'affaires, des conférences, des séminaires, des

tables rondes, etc.... " La foire internationale de Lomé (FIL) fait ses preuves chaque année. De plus en plus, la population s'y intéresse et les opérateurs économiques en tirent le maximum de profit.

Au fur et à mesure que les éditions se succèdent, elle s'impose naturellement comme la plus grande rencontre foraine au Togo et acquiert de ce point de vue de la notoriété " indique t on au CETEF.

Cette 16<sup>ème</sup> édition, tout comme les précédentes, sera donc l'occasion pour des visiteurs non seulement de faire des achats et de découvrir l'ingéniosité togolaise au travers des produits locaux exposés, mais également de nouer des contacts pour des commandes futures. Côté exposants, c'est souvent un moment de saisir des opportunités d'affaires dans le cadre des échanges entre eux.

Les prouesses de la Foire International de Lomé ne sont plus à présenter et attirent beaucoup de pays à travers le monde. " Les opérateurs économiques, une fois à une édition, y maintiennent leurs places pour les années suivantes. D'autres s'y ajoutent au fil du temps en s'inscrivant pour la réservation de places, vu les avantages combien énormes que la FIL procure à tous les participants sans exception ", martèle-t-on à la direction du CETEF.

Les populations de Lomé et de ses environs attendent donc impatiemment le début de cette fête foraine.

## ECONOMIE : 88,18% de réalisation des recettes du budget général en 2018

Selon le ministère de l'économie et des finances, à fin décembre 2018, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 88,16%, soit un montant de recettes recouvrées de 1 152,79 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 307,56 milliards de FCFA. Les recettes du budget général sont en baisse de 1,44% par rapport à la même période en 2017. il est précisé que au 31 décembre 2018, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 91,27%, soit un montant de 759,33 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 832,00 milliards de FCFA. On note une augmentation de 7,37% par rapport à fin décembre 2017 due essentiellement à une forte progression de réalisation des recettes non fiscales et des dons projets.

Par Koudjoukabalo

Au 31 décembre 2018, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 616,62 milliards de FCFA, 560,53 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 90,90%. Comparée à la réalisation de la même période en 2017, on note une baisse de 0,47%, soit 2,64 milliards de FCFA en valeur absolue. Pour une prévision annuelle de 608,14 milliards de FCFA, les recouvrements des impôts au 31 décembre 2018 s'élèvent à 545,56 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 89,71%. Ils connaissent une baisse de 1,74% par rapport à la même période un an plus tôt.



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

Pour les autres recettes, les recouvrements à fin décembre 2018 s'élèvent à 9,91 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 298,64%. Elles sont en hausse de 222,14% par rapport à la même période en 2017. Cette forte hausse s'explique par la vente en 2018 des produits issus de la contrebande. L'Etat avait fait une prévision annuelle de 3,32 milliards de FCFA, les indications du MEF font savoir que les taxes, prévues pour 3,99 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 3,92 milliards de FCFA à fin décembre 2018, soit un taux de réalisation de 98,25% enregistrant ainsi une hausse de 9,50% par rapport à la même période de l'année 2017. Les produits des amendes ont baissé de 12,88% pour se situer à 1,15 milliards en fin 2018 pour une prévision de 1,17 milliard de FCFA. Aucune explication n'est donnée.

née.

## Les recettes non fiscales

Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes. Pour une prévision annuelle de 84,80 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2018 se chiffrent à 92,91 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 109,56%. Comparées aux recouvrements de fin décembre 2017 qui étaient de 55,51 milliards de FCFA, on note un taux de progression de 67,38% dû au recouvrement des redevances téléphoniques. Quant aux revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin décembre 2018, ils se sont élevés à 69,00 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 49,58 milliards de FCFA, soit un taux de 139,17%. Comparées aux réalisations de la même période de l'année 2017 qui s'élevaient à 28,02 milliards de FCFA, on observe une augmentation de 40,97 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 146,25%. Cette hausse s'explique essentiellement par le recouvrement des redevances téléphoniques pour un montant de 37,63 milliards de FCFA.

Pour les droits et frais administratifs prévus pour un montant de 8,32 milliards de FCFA, ils ont été recou-

vrés au quatrième trimestre 2018 à hauteur de 6,04 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 72,60%. Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2017 de la même période qui se chiffraient à 6,05 milliards de FCFA, fait ressortir une légère baisse de 0,01 milliard de FCFA dans le recouvrement de cette catégorie de recettes. Il est à souligner que les autres recettes non fiscales ont été recouvrées pour un montant de 10,68 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 19,39 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 55,08%. Ces réalisations, comparées à celles du quatrième trimestre 2017 qui étaient de 16,17 milliards de FCFA, fait ressortir une baisse de 5,49 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 33,95% dû essentiellement à la faible réalisation des produits du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP).

## Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers. Pour une prévision annuelle de 5,79 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 5,99 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2018, soit un taux de recouvrement de 103,45%. Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2017 qui se chiffraient à 5,27 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,72 milliard de FCFA, soit un taux d'accroissement de 13,66%.

Les dons projets et les dons programmes ont enregistré une progression de 19,61% comparée à la même période de l'année 2017. Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 81,10%, soit 105,89 milliards de FCFA pour une prévision de 130,57 milliards de FCFA.



**La Banque Autrement**  
www.coris-bank.tg





Accédez à  
**votre compte** en temps réel

Vivez une **meilleure expérience** du E-Banking  
sur tous vos supports de navigation internet.





# CHOISISSEZ VOTRE FORFAIT DOUBLE PLAY DATA & VOIX!

**bénéficiez aussi des appels gratuits au Togo et vers l'International**

| DOUBLE PLAY MAXI                     | DOUBLE PLAY PLUS                     | DOUBLE PLAY BRONZE                   |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Vitesse de connexion jusqu'à 12 Mbps | Vitesse de connexion jusqu'à 20 Mbps | Vitesse de connexion jusqu'à 25 Mbps |
| <b>12 000</b><br>F CFA/MOIS          | <b>20 000</b><br>F CFA/MOIS          | <b>25 000</b><br>F CFA/MOIS          |
| + Appels téléphoniques offerts       | + Appels téléphoniques offerts       | + Appels téléphoniques offerts       |

| DOUBLE PLAY RAPID BOX                | DOUBLE PLAY ARGENT                   | DOUBLE PLAY OR                        |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Vitesse de connexion jusqu'à 20 Mbps | Vitesse de connexion jusqu'à 50 Mbps | Vitesse de connexion jusqu'à 100 Mbps |
| <b>15 000</b><br>F CFA/MOIS          | <b>30 000</b><br>F CFA/MOIS          | <b>49 000</b><br>F CFA/MOIS           |
| + Appels téléphoniques offerts       | + Appels téléphoniques offerts       | + Appels téléphoniques offerts        |

**avec tous les avantages suivants :**

- ☑ accès **Internet illimité**
- ☑ appels **illimités** du fixe vers le fixe
- ☑ jusqu'à **120 minutes d'appels** offertes vers le mobile Togocel
- ☑ jusqu'à **120 minutes d'appels** offertes vers l'international (France, USA & Canada)...*bientôt*.

**la fibre chez vous**  
Le Très Haut Débit Fixe  
jusqu'à 100 Mbps

Infos & réservations:  
**112 / 70 43 30 00**

Adopter les OFFRES DOUBLE PLAY du Groupe Togocom, c'est participer au développement du Togo

Offres soumises à conditions

119/22 22 01 19  
TOGO TELECOM  
www.togotelecom.tg

## Zozo

### FINANCES : LES BANQUES S'ADAPTENT AUX NOUVEAUX USAGES

Selon la dernière enquête réalisée par le cabinet de conseil FinAfrique, les banques togolaises ont amélioré leur score en terme de développement numérique. Elles disposent toutes d'un site internet (institutionnel ou/et grand public) Sur 13 établissements pris en compte, 12 offrent la possibilité d'accéder aux comptes en ligne, 7 proposent des applications mobiles permettant de réaliser des opérations de paiement. En revanche, une seule banque dispose de services permettant l'ouverture de comptes en ligne. Le Togo se situe dans la moyenne des pays de l'UEMOA.  
**Source : @Republicoftogo.com**

### TOURISME : UN PAYS DE SERVICES ET DE TOURISME



La relance du tourisme est une priorité pour les autorités. Le secteur est pourvoyeur d'emplois et de devises. Le plan national de développement (PND), qui se veut le pivot de la relance économique, ambitionne de faire du Togo un pays de services. Le tourisme a donc toute sa place, y compris en terme d'image internationale. Dans ce contexte, le ministère du Tourisme organise mardi et mercredi à Lomé un forum à l'intention de tous les professionnels, hôteliers, agences de voyages, restaurateurs ... 'La contribution du secteur du tourisme à l'atteinte des objectifs du PND' est le thème choisi. Les débats iront dans le concret avec un objectif unique, comment développer cette industrie et attirer davantage de visiteurs.  
**Source : @Republicoftogo.com**

### COOPERATION : LA FRANCE CIBLE LES POPULATIONS LES MOINS FAVORISÉES



L'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, a inauguré mercredi à Alati-Kpota des salles de classe, un forage à pompe solaire et des lampadaires urbains solaires. Une opération menée par les ONG françaises 'Électriciens sans frontières' et 'Les amis du Togo' avec le soutien de l'AFD. Très prochainement, 9 villages de la région bénéficieront d'équipements similaires. L'occasion pour l'ambassadeur de rappeler que la coopération française est prioritairement orientée vers les populations les moins favorisées.  
**Source : @Republicoftogo.com**



— *et c'est reparti* —



*économisez jusqu'à*

**40%**

sur le

**DÉDOUANEMENT**

**de vos VÉHICULES  
& MARCHANDISES\***

jusqu'au **30 novembre 2019**

\* Marchandises sous douane en souffrance

Pour tout renseignement appelez le centre d'appels de l'OTR au **8201**



Office Togolais des Recettes - OTR



Office Togolais des Recettes - OTR



Office Togolais des Recettes - OTR

**8201**

RENSEIGNEMENTS

**8280**

ANTICORRUPTION

FEDERER POUR BATIR

[www.otr.tg](http://www.otr.tg)